

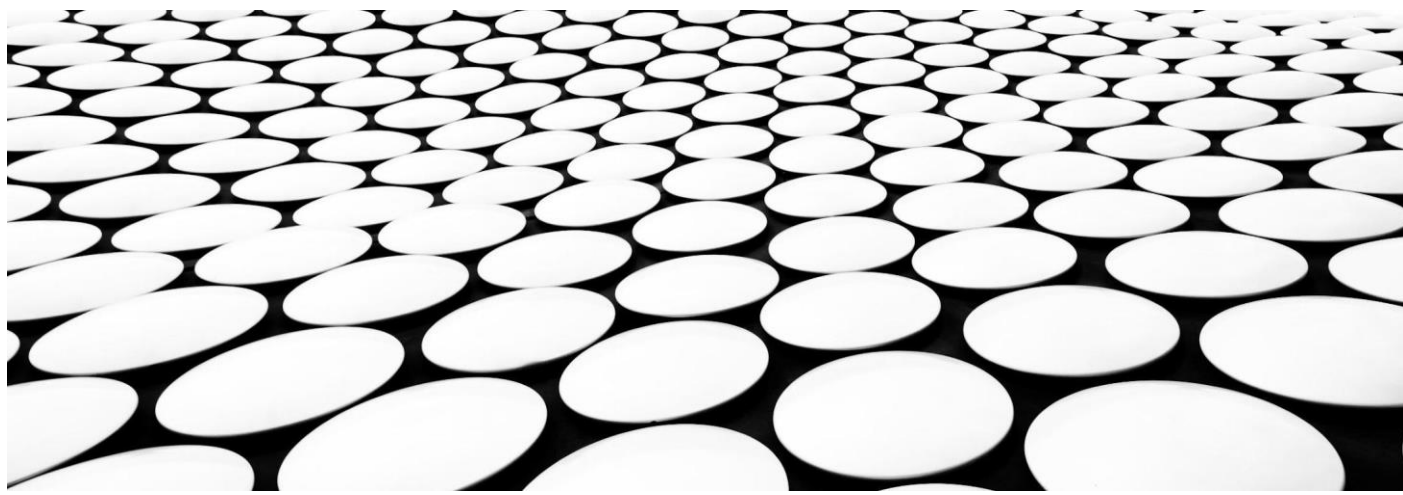


COUNTER

Version 5.1

Le guide pratique

COUNTER pour les consortiums



Ce document s'inscrit dans la série des guides pratiques. Il a pour but de démystifier la version 5.1 du Code de bonnes pratiques COUNTER

La série inclut les documents suivants :

- Guide pratique des rapports COUNTER
- Guide pratique des mesures COUNTER
- Guide pratique des attributs, éléments et autres choses (légèrement) techniques de COUNTER
- Guide pratique COUNTER et libre accès
- Guide pratique pour devenir conforme à COUNTER
- Guide pratique COUNTER pour les consortiums
- Guide pratique des évolutions de la version 5.1

Note : pour faciliter la lecture, tous les guides sont rédigés en langage simple. Pour des raisons techniques, le Code de bonnes pratiques lui-même utilise des traits de soulignement pour lier les mots. Par exemple, les "types de données" (ou Data Types) deviennent Data_Types et le "total des investigations d'éléments" (ou Total Item Investigations) devient Total_Item_Investigations.

Table des matières

Les rapports consortiaux dans COUNTER 5.1.....	3
Mise à disposition des rapports institutionnels et des rapports de synthèse.....	4
Mise à disposition des rapports détaillés.....	4
Quelques points d'attention.....	5

Les rapports consortiaux dans COUNTER 5.1

Il existe trois types de rapports pour les consortiums : les rapports de synthèse, les rapports détaillés et les rapports institutionnels.

Les rapports de synthèse présentent un résumé de l'utilisation au niveau du consortium qui n'est pas ventilé par institution. En d'autres termes, toute l'utilisation pour tous les membres du consortium est regroupée dans un seul rapport de plateforme (*Platform Report*), rapport de base de données (*Database Report*), rapport de titre (*Title Report*) ou rapport d'item (*Item Report*). Ces rapports de synthèse ne peuvent pas être décomposés pour montrer l'utilisation dans les institutions membres individuelles. Les rapports de synthèse sont obligatoires dans la version 5.1.

Les rapports institutionnels sont les rapports individuels standard au niveau de l'établissement, qui ne sont ni agrégés, ni résumés. Nous précisons que les administrateurs de consortiums doivent être en mesure de récupérer les rapports institutionnels pour les membres individuels du consortium en utilisant le même login que celui qu'ils utilisent pour leurs rapports de synthèse.

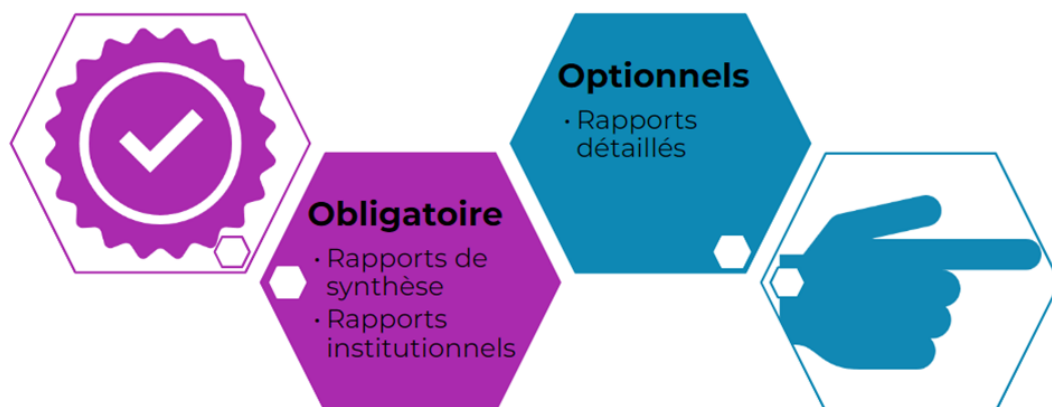


Figure 1. Les trois types de rapports consortiaux.

Les rapports détaillés sont des rapports d'utilisation agrégés, ventilés par institution, et ne sont pas obligatoires dans COUNTER 5.1. Ils ne sont pas exigés parce qu'il peut être très difficile pour les fournisseurs de rapports de générer ces rapports détaillés de manière cohérente. Par exemple, si les deux systèmes de gestion (de vente et de calcul des usages) ne sont pas liés, il peut être impossible de modéliser un consortium dans le système de gestion des usages.

Mise à disposition des rapports institutionnels et des rapports de synthèse

En tant que gestionnaire de consortium, vous pouvez télécharger vos rapports de synthèse de la même manière que n'importe quel bibliothécaire téléchargeant n'importe quel autre rapport COUNTER - c'est-à-dire en vous connectant aux outils d'administration de l'éditeur, ou via SUSHI.

Pour la collecte de rapports institutionnels, une option consiste à collecter des rapports d'utilisation à l'aide de ce que nous appelons des outils de moissonnage (*Harvester tools*) - une liste de ces outils est disponible sur notre site web à l'adresse <https://projectcounter.org/counter-harvester-tools>

Les outils de moissonnages utilisent généralement le protocole COUNTER SUSHI, décrit dans le *Guide pratique des rapports COUNTER*. Si vous disposez d'une liste des institutions membres du consortium et de leurs identifiants SUSHI, vous pourrez utiliser un outil de moissonnage pour collecter des rapports d'utilisation pour chaque institution au sein de votre consortium.

Mise à disposition des rapports détaillés

Bien que COUNTER n'exige pas de rapports détaillés, nous disposons d'un mécanisme permettant aux éditeurs de les proposer en utilisant des extensions (comme décrit dans le *Guide pratique des attributs, éléments et autres choses (légèrement) techniques de COUNTER*).

Pour fournir des rapports détaillés, les éditeurs doivent ajouter des éléments supplémentaires à leurs rapports COUNTER : L'identifiant du client (essentiel) et le nom de l'institution (facultatif). En incluant ces éléments, les rapports détaillés au niveau des consortiums peuvent être ventilés par institution.

La version 5.1 précise certaines règles relatives à l'utilisation des extensions afin de garantir la cohérence des rapports entre les éditeurs qui choisissent de les utiliser :

- L'identifiant du client (**Customer ID**) utilisé dans un rapport de consortium doit correspondre au nom utilisé dans un rapport destiné à l'institution individuelle et à l'identifiant de l'institution renvoyé par la route d'API COUNTER_SUSHI /members.
- Le nom de l'institution (**Institution Name**) doit correspondre de la même manière.
- Si le nom de l'institution est fourni, il doit constituer la première colonne du rapport tabulaire, et l'identifiant du client la deuxième colonne. Dans le cas contraire, l'identifiant du client doit être la première colonne.

N'oubliez pas que les extensions ne s'appliquent qu'aux rapports COUNTER, et non aux vues standard des rapports COUNTER. Si vous souhaitez travailler avec une vue standard, vous devrez appliquer des filtres au rapport COUNTER concerné : par exemple, vous filtrerez le rapport Titre (*Title Report*) en utilisant *Data Type Book*, *Access Type Controlled*, *Access Method Regular*, pour obtenir la vue standard TR_B1. Notre Guide pratique des rapports COUNTER contient plus d'informations sur le filtrage.

Quelques points d'attention

Si vous demandez des rapports d'utilisation pour un consortium, il se peut que vous ne voyiez que l'utilisation du contenu qui a été acheté par l'intermédiaire du consortium plutôt que l'utilisation de tout le contenu disponible dans les institutions membres individuelles. Si c'est le cas, le fournisseur de rapports doit le préciser dans le chemin /members de l'API SUSHI. L'inverse est également vrai - certains fournisseurs de rapports afficheront tout ce qui est utilisé par tous les membres du consortium, même si le contenu a été acheté séparément.

Les rapports consortiaux peuvent également différer des rapports institutionnels lorsque l'utilisation peut être attribuée à plus d'une institution dans un consortium, par exemple lorsque leurs plages IP se chevauchent (voir le *Guide pratique COUNTER et libre accès* pour plus d'informations sur l'attribution).

Enfin, nous savons que certaines institutions considèrent leurs données d'utilisation comme des informations sensibles, les membres d'un consortium ont donc la possibilité de ne pas apparaître dans les rapports du consortium, ce qui affectera naturellement les mesures que vous verrez dans ces rapports.

Pour en savoir plus

Vous trouverez beaucoup d'informations dans la version complète du Code de bonnes pratiques (<https://cop5.projectcounter.org/en/5.1>) et bien sûr dans la médiathèque COUNTER (medialibrary.projectcounter.org).

Si vous avez des questions auxquelles vous n'avez pas trouvé de réponse ailleurs, vous pouvez toujours contacter la direction de projet par courrier électronique :

tasha.mellins-cohen@counterusage.org



COUNTER

Grâce à nos généreux sponsors, les guides pratiques seront bientôt disponibles en...

Allemand
sponsorisé par Thieme

Espagnol
sponsorisé par Gale



Français
Traduits par le CRKN et le consortium Couperin

Japonais
Traduits par Yuimi Hlasten, Denison College

